

Liste des diplômes requis pour l'accès à la formation d'ingénieur AgroParisTech par apprentissage en 3 ans

Diplômes relevant du ministère chargé de l'agriculture

Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA), toutes options

Diplômes relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur

Brevets de Technicien Supérieur (BTS) obtenus dans les spécialités suivantes :

- agroéquipement ;
- analyses de biologie médicale ;
- bioanalyses contrôles ;
- biotechnologie ;
- chimiste ;
- conception et réalisation de systèmes automatiques ;
- contrôle industriel et régulation automatique ;
- diététique ;
- hygiène propreté environnement ;
- industries céréalières ;
- informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques ;
- maintenance industrielle ;
- métiers de l'eau ;
- qualité dans les industries alimentaires et les bio-industries ;
- techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire.

Diplômes Universitaires de Technologie (DUT) obtenus dans les spécialités suivantes :

- génie biologique ;
- génie du conditionnement et de l'emballage ;
- chimie ;
- génie chimique-génie des procédés ;
- génie thermique et énergie ;
- gestion logistique et transport ;
- hygiène, sécurité, environnement ;
- mesures physiques ;
- qualité, logistique industrielle et organisation ;
- science et génie des matériaux.

Diplôme de technicien supérieur de la mer délivré par l'Institut national des techniques de la mer du centre national des arts et métiers

Licence professionnelle

Liste des mentions :

- Agriculture biologique : production, conseil, certification et commercialisation ;
- Agronomie ;
- Aménagement paysager : conception, gestion, entretien ;
- Bio-industries et biotechnologies ;
- Biologie analytique et expérimentale ;
- Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation ;
- Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation ;
- Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable ;
- Métiers de la mer ;
- Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement ;
- Métiers de la santé : nutrition, alimentation ;
- Métiers de la santé : technologies ;
- Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme ;
- Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique ;
- Métiers des ressources naturelles et de la forêt ;
- Productions animales ;
- Productions végétales ;
- Valorisation des agro-ressources.

Diplôme relevant du ministère chargé de l'écologie

Brevet de Technicien Supérieur Maritime (BTSM), spécialité pêche et gestion de l'environnement marin.